

### SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la compagnie/entreprise

#### 1.1. Identificateur du produit

Type de produit : Mélange  
Nom du produit : RT150S G ou D Super Blu

#### 1.2. Utilisations appropriées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche signalétique

Refrigeration Technologies  
1111 N. Armando St.  
Anaheim, CA 92806 - USA  
T 1-800-869-1407  
[www.refrigtech.com](http://www.refrigtech.com)

#### 1.4. Numéros de téléphone d'urgence

Numéros d'urgence : 1-800-255-3924 ChemTel; appels internationaux 1-813-248-0585

### SECTION 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification SGH

Non classifié

#### 2.2. Étiquetage

##### Étiquetage SGH

Aucun étiquetage requis

#### 2.3. Autres Dangers

Aucune information additionnelle disponible

#### 2.4. Toxicité aigüe inconnue (SGH)

Aucune donnée disponible

### SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substance

Sans objet

Texte complet des phrases H à la section 16

#### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur du produit	%	Classification SGH
1,2-propanediol	(No CAS) 57-55-6	50	Non classifié

### SECTION 4 : Premiers soins

#### 4.1. Description des mesures de premiers soins

Premiers soins, général : Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Si vous ne vous sentez pas bien, demandez l'avis d'un médecin (Montrer l'étiquette si possible).

Premiers soins, suite à l'inhalation : Assurer un apport d'air frais. Laisser la victime se reposer.

Premiers soins, suite au contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et laver toute la peau exposée avec de l'eau et du savon doux, suivi d'un rinçage à l'eau tiède.

Premiers soins, suite au contact avec les yeux : Rincez immédiatement à grande eau. Demandez de l'assistance médicale si la douleur, le clignement ou la rougeur persiste.

Premiers soins, suite à l'ingestion : Rincez la bouche. NE PAS faire vomir. Demandez des soins médicaux d'urgence.

#### 4.2. Plus importants symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/blessures : Aucun danger significatif prévu sous les conditions anticipées lors d'un usage normal.

#### 4.3. Indication sur l'aide médicale immédiate et traitement spécial requis

Aucune information additionnelle disponible

# RT150S G ou D Super Blu

## Fiche signalétique

Ce produit a été classifié selon les critères de dangerosité du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

### SECTION 5 : Mesures en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone, eau pulvérisée, sable  
Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant.

#### 5.2. Dangers spéciaux émanant de la substance ou du mélange

Aucune information additionnelle disponible

#### 5.3. Avis aux pompiers

Instructions de lutte contre les incendies : Utilisez de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour refroidir les contenants exposés. Faire attention en combattant les incendies chimiques. Évitez que l'eau de l'extinction ne se déverse dans l'environnement.  
Équipement de protection : Ne pas entrer dans une zone d'incendie sans l'équipement approprié, incluant une protection respiratoire.

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour le personnel autre que le personnel d'urgence

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non essentiel

##### 6.1.2. Pour le personnel d'urgence

Équipement de protection : Équiper l'équipe de nettoyage avec la protection requise.  
Procédures d'urgence : Ventiler le secteur.

#### 6.2. Précautions environnementales

Éviter le déversement dans les égouts ou eaux publiques. Prévenir les autorités s'il y a introduction dans les égouts ou aqueducs.

#### 6.3. Méthodes et matériel pour la rétention et le nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un absorbant solide inerte pour ramasser les déversements, tel que l'argile ou la terre diatomée, aussi tôt que possible. Ramasser les déversements. Entreposer loin des autres matériaux.

#### 6.4. Références aux autres sections

Voir la section 8. Contrôles d'exposition et protection personnelle.

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### 7.1. Précaution pour une manutention sécuritaire

Précaution pour une manutention sécuritaire : Laver les mains et autres parties exposées à l'eau et au savon doux avant d'aller manger, boire ou fumer et avant de quitter le travail. Bien ventiler les zones de travail pour prévenir la formation de vapeur.

#### 7.2. Conditions pour un entreposage sécuritaire, incluant les incompatibilités

Conditions d'entreposage : Garder seulement dans le contenant original dans un endroit frais et bien aéré loin de : Garder les contenants fermés lorsque non utilisés.  
Incompatibilité chimique : Acides forts, bases fortes  
Incompatibilité avec des matériaux : Sources d'ignition, lumière directe du soleil  
Température d'entreposage :  $\geq 25$  (5 - 42) °C

#### 7.3. Utilisations spécifiques

Aucune information additionnelle disponible

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information additionnelle disponible

#### 8.2. Contrôles d'exposition

Équipement de protection personnel : Éviter toute exposition non nécessaire.  
Mains : Porter de gants de protection.  
Yeux : Lunettes contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité.  
Protection respiratoire : Porter un masque approprié.  
Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

# RT150S G ou D Super Blu

## Fiche signalétique

Ce produit a été classifié selon les critères de dangerosité du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

### SECTION 9 : Caractéristiques physiques et chimiques

#### 9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Couleur	: Bleu
Odeur	: Odeur caractéristique
Limite de détection olfactive	: Aucune donnée disponible
pH	: $\geq 7,5$ (7 - 8)
Taux d'évaporation (butylacétate=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: $\leq -36$ °C
Point d'ébullition	: $\geq 100$ °C
Point d'éclair	: Aucun
Température de combustion spontanée	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Tension de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: $\geq 1,05$ g/ml
Solubilité	: Soluble dans l'eau
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés d'explosibilité	: Aucune donnée disponible
Propriétés d'oxydation	: Aucune donnée disponible
Limite d'explosibilité	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Contenu en COV :  $\leq 500$  g/l LVP-VOC

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information additionnelle disponible

#### 10.2. Stabilité chimique

Non établie

#### 10.3. Possibilité de réactivité dangereuse

Non établi

#### 10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement hautes ou basses

#### 10.5. Incompatibilité avec des matériaux

Acides forts, bases fortes

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

### SECTION 11 : Information de toxicologie

#### 11.1. Information sur les effets toxiques

Toxicité aiguë : Non classifié

#### 1,2-propanediol (57-55-6)

LD50 oral, rat	20000 mg/kg (Rat; valeur expérimentale, rat; valeur expérimentale)
LD50 dermal, rat	22500 mg/kg (Rat; valeur expérimentale, rat; valeur expérimentale)

# RT150S G ou D Super Blu

## Fiche signalétique

Ce produit a été classifié selon les critères de dangerosité du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

1,2-propanediol (57-55-6)	
LD50 dermal lapin	20800 mg/kg (lapin; valeur expérimentale, lapin; valeur expérimentale)
Corrosion/irritation cutanée	: Non classifié pH : $\geq 7.5$ (7 - 8)
Dommages ou irritations graves des yeux	: Non classifié pH : $\geq 7.5$ (7 - 8)
Sensibilisation respiratoire ou à la peau	: Non classifié
Action mutagène sur les cellules germinales	: Non classifié
Cancérogénicité	: Non classifié
Effets toxiques sur la reproduction	: Non classifié
Toxicité spécifique sur certains organes (exposition unique)	: Non classifié
Toxicité spécifique sur certains organes (exposition répétée)	: Non classifié
Risque d'aspiration	: Non classifié
Effets nocifs potentiels sur la santé humaine et symptômes	: Selon les informations disponibles les cibles de classification ne sont pas atteintes.

## SECTION 12 : Information écologique

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Facilement dégradé en 28 jours.

1,2-propanediol (57-55-6)	
LC50 poisson 1	51400 mg/l (96 h; Pimephales promelas)
LC50 autres organismes aquatiques 1	> 1000 mg/l (96 h)
EC50 daphnie 1	34400 mg/l (48 h; Daphnia magna)
LC50 poisson 2	51600 mg/l (96 h; Oncorhynchus mykiss)
TLM poisson 1	> 1000 ppm (96 h; Pisces)
TLM autres organismes aquatiques	> 1000 ppm (96 h)
Seuil de toxicité autres organismes aquatiques 1	> 1000 mg/l (96 h)
Seuil de toxicité algue 1	15000 mg/l (336 h; Selenastrum capricornutum)
Seuil de toxicité algue 2	< 5300 mg/l (336 h; Skeletonema costatum)

### 12.2. Persistance et biodégradabilité

RT150S G ou D Super Blu	
Persistance et biodégradabilité	Biodégradable dans le sol. Biodégradable dans l'eau. Non établi.

1,2-propanediol (57-55-6)	
Persistance et biodégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,96 - 1.08 g O <sub>2</sub> /g produit
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,63 g O <sub>2</sub> /g produit
Seuil DO	1,69 g O <sub>2</sub> /g produit
BDO (% du seuil DO)	0,57 % Seuil DO

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

RT150S G ou D Super Blu	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi

1,2-propanediol (57-55-6)	
Log Pow	-1,41 - -0,30
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulatif

### 12.4. Mobilité dans le sol

RT150S G ou D Super Blu	
Écologie – sol	Non toxique pour les plantes. Non toxique pour les animaux.

# RT150S G ou D Super Blu

## Fiche signalétique

Ce produit a été classifié selon les critères de dangerosité du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

### 1,2-propanediol (57-55-6)

Tension superficielle	0,036 N/m (25 °C)
-----------------------	-------------------

### 12.5. Autres effets nocifs

Autres informations : Aucun autre effet connu. Éviter les rejets dans l'environnement.

## SECTION 13 : Disposition des déchets

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandation de disposition des déchets : Disposer de manière sécuritaire en respectant la réglementation locale et nationale.  
Écologie - Déchets : Éviter de rejeter dans l'environnement.

## SECTION 14 : Transport

Selon la réglementation DOT

N'est pas un produit dangereux au sens de la réglementation sur les transports

### Information supplémentaire

Autre information : Aucune information supplémentaire disponible.

### ADR

Description des documents de transport :

### Transport maritime

Aucune information additionnelle disponible

### Transport aérien

Aucune information additionnelle disponible

## SECTION 15 : Information sur la réglementation

### 15.1. Réglementation fédérale américaine

#### 1,2-propanediol (57-55-6)

Répertoire dans l'inventaire TSCA des États-Unis (Toxic Substances Control Act)

### 15.2. Réglementation internationale

#### CANADA

#### RT150S G ou D Super Blu

Classification SIMDUT	Ce produit ne requiert aucun étiquetage ou symbole de danger
-----------------------	--

### UE- Réglementation

Aucune information additionnelle disponible

### Classification selon la Réglementation (EC) No. 1272/2008 [CLP]

### Classification selon la Directive 67/548/EEC or 1999/45/EC

Non classifié

### 15.2.2. Réglementation nationale

Aucune information additionnelle disponible

### 15.3. Réglementation américaine

#### 1,2-propanediol (57-55-6)

É.-U. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

# RT150S G ou D Super Blu

## Fiche signalétique

Ce produit a été classifié selon les critères de dangerosité du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

### SECTION 16 : Autres informations

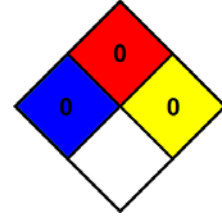
Autres informations : Aucune.

NFPA risque pour la santé : 0 – L'exposition aux incendies ne représente pas de risque autre que ceux reliés aux matières combustibles ordinaires.

NFPA risque d'incendie : 0 – Matériaux qui ne brûlent pas.

NFPA réactivité : 0 – Normalement stable, même sous des conditions d'exposition au feu, et pas de réactivité avec l'eau.

NFPA danger spécifique : Aucun



### Classification HMIS III

Santé : 0 Risque minimal - Pas de risques significatifs pour la santé

Inflammabilité : 0 Risque minimal

Physique : 0 Risque minimal

FS Canada

*Cette information est basée sur nos connaissances actuelles et a pour but de faire la description du produit dans un but de santé, sécurité et exigences environnementales seulement. Elle ne doit pas être interprétée comme garantissant les propriétés spécifiques du produit.*